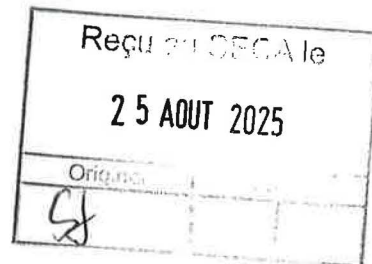




COMMUNE DE HAUT-INTYAMON

Rue du Moléson 19
1669 Albeuve

tél. 026 928 40 40
commune@haut-intyamou.ch



RECOMMANDE

Service des constructions et
de l'aménagement (SeCA)
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Albeuve, le 21 août 2025 /lb

Modification du plan directeur cantonal et révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) – droit d'être entendu n/réf. 28.2025

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal se réfère à la nouvelle mise en consultation publique des modifications du plan directeur cantonal et révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM).

Comme lors de la mise à l'enquête publique de 2024, le Conseil communal regrette de voir que malgré ses remarques les deux sites de la commune de Haut-Intyamou demeurent en secteurs prioritaires.

Aussi, le Conseil communal maintient sa position et les points relevés dans son courrier du 12 septembre 2024, à savoir que la gravière de Grandvillard va s'agrandir, probablement sous le régime de l'actuel PSEM toujours en vigueur. La population et l'exécutif de Grandvillard sont enclins à l'extension de cette gravière au sud de la route communale, à proximité de la chapelle de la Dâda. De plus, la Carrière de l'Evi prévoit également une extension de ses activités dès 2026. Aussi, il nous semble que notre vallée répond largement à la demande, et ce au moins à moyen terme. Dès lors, nous refusons de miter notre paysage davantage, tant que le besoin d'est pas avéré.

Le Conseil communal s'oppose donc à l'ouverture d'une nouvelle gravière sur le territoire de Haut-Intyamou.

En vous remerciant de bien vouloir prendre en considération les éléments qui précède, le Conseil communal se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous présente, Madame, Monsieur, ses salutations les meilleures.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire
Laura Barthe



Le Syndic
Boris Fringeli